

## Interdiction du glyphosate : l'inquiétant aveuglement sur le coût réel du renoncement à son usage



"S'attaquer en priorité au glyphosate s'avère surprenant s'agissant d'un désherbant rendant de nombreux services aux agriculteurs."

Avec Gérard Kafadaroff
------------------------

Avec Jean-François Proust
---------------------------

### **Glyphosate, une interdiction politique sans fondement scientifique**

Le Président Macron s'est fait le héraut inattendu du combat contre le glyphosate.

Sous la pression française, le renouvellement de l'autorisation du glyphosate en Europe, initialement prévu pour 15 ans a été ramené le 27 novembre 2017 à 5 ans ... et à 3 ans pour la France !

Strictement politique et symbolique, cette décision se désolidarise des choix européens, va à l'encontre des avis des agences d'évaluation française (ANSES), européennes (EFSA, ECHA) et internationales et s'éloigne une fois de plus de l'expertise scientifique.

Sans évaluation ni concertation préalable avec les professionnels concernés et les experts qualifiés, cette décision a contraint le Président Macron, découvrant la réalité plus tard, à assouplir sa position et envisager des dérogations difficilement gérables.

La volonté du gouvernement de « sortir des pesticides » est certes populaire mais peu réaliste si l'on prend objectivement en compte toutes les conséquences économiques et environnementales.

S'attaquer en priorité au glyphosate s'avère surprenant s'agissant d'un désherbant rendant de nombreux services aux agriculteurs. Le plus utilisé et le plus étudié au monde, il est connu pour son efficacité, sa polyvalence, son faible prix et son bon profil toxicologique et écotoxicologique.

Sa toxicité aigüe est plus faible que celle du sel de cuisine, sa toxicité chronique confirme l'absence de propriétés cancérigènes, en dépit du classement «cancérogène probable» contesté du CIRC et il n'est pas un perturbateur endocrinien. Il est peu persistant dans le sol et si des traces de glyphosate ont pu être détectées, notamment dans les eaux de rivières, elles sont à un niveau très inférieur au seuil de dangerosité.

### **Alternatives au glyphosate : retour au travail du sol !**

Le Président Macron a déclaré imprudemment «dans 3 ans, dans au moins 90% voire 95% des cas on aura trouvé une alternative au glyphosate ? ». Objectif hors de portée !

Le rapport de l'INRA\* de novembre 2017 sur les alternatives au glyphosate illustre les difficultés et les nombreuses impasses techniques auxquels les agriculteurs seraient confrontés. Selon ses recommandations, la sortie du glyphosate devrait se faire par la « combinaisons de techniques adaptées localement ». Techniques allant de l'utilisation d'autres herbicides homologués moins performants et souvent au profil toxicologique moins favorable, de techniques agronomiques connues pour réduire la pression des mauvaises herbes, limiter le stock de graines dans le sol ou réduire les doses herbicides et en faisant également appel aux technologies innovantes comme l'agriculture de précision et la robotique.

Mais c'est le retour au travail du sol qui serait la principale alternative, que ce soit pour détruire l'enherbement et les couverts végétaux avant semis, pour désherber vignes et vergers ou pour rénover des prairies.

Un travail mécanique plus exigeant en main d'oeuvre, en carburant, plus onéreux, émetteur de CO2, peu favorable à la structure du sol et difficile voire impossible à effectuer en diverses situations (sol humide, terrains pentus ou caillouteux, vergers avec système d'irrigation au sol, ...).

## **Des impasses techniques préoccupantes**

L'abandon du glyphosate conduirait à de nombreuses impasses techniques que ce soit pour éliminer les mauvaises herbes vivaces (chiendents, liserons, chardons, rumex, ronces, ...) qui recoloniseraient rapidement champs, vignes et vergers, pour le nettoyage des abords de parcelles, sources de salissement des terres agricoles où prolifèrent fréquemment plantes invasives et plantes allergènes comme l'ambroisie, pour la dévitalisation de plantes pérennes ou pour détruire fougères et molinies avant plantation de pins maritimes en forêt landaise.

La SNCF a déjà chiffré à 500 millions d'euros/an l'impact économique de la suppression du glyphosate et cet impact économique est plus important encore pour les collectivités contraintes de revenir à la binette ou d'adopter différents systèmes mécaniques ou thermiques souvent à dos d'homme, polluants et bruyants.

Les conséquences les plus graves de l'interdiction du glyphosate concernent les techniques agronomiques d'avenir répondant aux objectifs d'une agriculture véritablement durable, modèle pour l'agroécologie.

Depuis plusieurs décennies, les agriculteurs, s'orientent de plus en plus vers la simplification du travail du sol : abandon du labour (impliquant de retourner 3000 tonnes de terre/hectare) au profit d'un travail superficiel du sol, du semis direct ou des « techniques de conservation des sols » associant semis direct et couvert végétal en interculture.

Cette « agriculture de conservation des sols », très peu développée en France est portée par des agriculteurs pionniers parmi les plus innovants et ouvre la voie à une agriculture vertueuse.

En voulant « sortir du glyphosate » le gouvernement condamne ces techniques agricoles offrant des bénéfices majeurs :

- économiques : gain de temps et forte réduction de la consommation de gazole d'au moins 60% par rapport au labour,
- agronomiques : amélioration de l'activité biologique des sols (vers de terre notamment), de leur structure, de leur fertilité (augmentation teneur en matière organique) et réduction de l'érosion. Ces techniques répondent à « l'initiative 4 pour 1000 » lancée par le gouvernement fin 2015 visant l'amélioration de la fertilité du sol et la réduction des émissions de CO2 dans l'atmosphère. En outre, après quelques années de pratique, elles contribuent à réduire l'enherbement et donc l'utilisation d'herbicides.

- environnementaux : séquestration du CO2 atmosphérique dans le sol avec un potentiel de séquestration de plus de 10% du CO2 produit par l'activité humaine selon la FAO, soit la quasi-totalité des émissions agricoles, mais aussi des bénéfices pour la faune sauvage trouvant nourriture et refuge sur des terres avec une couverture végétale permanente.

Faudrait-il abandonner ces techniques au seul motif qu'elles nécessitent une application avant semis de 700g de glyphosate/hectare et par an ?

## **L'innovation agricole à nouveau sacrifiée**

Privée de glyphosate l'agriculture française ferait un grand bond en arrière en revenant au travail mécanique, même avec l'assistance des outils du numérique et de l'automatisation des matériels à l'instar des robots désherbeurs.

Elle perdrait en compétitivité contrairement à l'objectif de la loi Egalim, émettrait davantage de CO2 contrairement à la transition écologique et sonnerait l'arrêt des techniques agronomiques répondant le mieux à l'agroécologie.

L'interdiction programmée du glyphosate dans le déni d'un retour d'expérience positive de 45 ans répond à la vague d'écologisme et d'appétence pour le naturel paré de toutes les vertus déferlant sur la société. Ecartant la réalité agricole et ignorant les avis les plus éclairés, ce serait un grave préjudice fait aux agriculteurs, à l'environnement et aux consommateurs qui finiront par en payer le prix en subissant la répercussion des hausses de coûts de production.

C'est une décision qui condamne en même temps sans le dire les cultures génétiquement modifiées tolérantes au glyphosate largement adoptées dans le monde et rejetées en Europe.

Le refus de la chimie, diabolisée et de la génétique, incomprise, crée une grave distorsion concurrentielle pour les agriculteurs français.

Le rejet récurrent de l'innovation technologique pousse l'agriculture française dans une dérive régressive que l'agriculture biologique fortement promue ou l'instauration de normes protectrices sans crédibilité scientifique ne pourront éviter.

Une dérive régressive confirmée par le Ministre de l'agriculture qui veut en finir avec tous les pesticides et « revenir à ce que faisaient nos grands-parents » !

\*<https://inra-dam-front-resources-cdn.wedia-group.com/ressources/afile/418767-54570-resource-rapport-glyphosate-inra.pdf>